



Assemblée générale

Soixante-dix-septième session

100^e séance plénière

Mardi 5 septembre 2023, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kőrösi (Hongrie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Déclaration de la Vice-Secrétaire générale

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 70 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale, S. E. M^{me} Amina Mohammed.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : L'année écoulée a été une nouvelle année difficile pour la famille humaine, qu'il s'agisse des conflits et de la montée de la méfiance géopolitique, des vagues de chaleur, des incendies et de la fonte de la glace de mer provoqués par le chaos climatique, ou de l'augmentation de la pauvreté, des inégalités, de la discrimination et de l'injustice. Tout au long de cette période, la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale a su préserver la diplomatie, le dialogue et les débats, et a œuvré en faveur de solutions concrètes pour les peuples et la planète.

À chaque étape, l'Assemblée a bénéficié de la direction du Président de la soixante-dix-septième session, S. E. M. Csaba Kőrösi, de la Hongrie, qui a présidé cette session avec un talent hors pair. Son leadership a illustré son attachement à des solutions fondées sur la solidarité, la durabilité et la science, notamment sa promotion d'une validation scientifique des investissements en faveur du développement durable, en particulier dans le contexte de la crise environnementale qui frappe notre monde. Il a joué un rôle déterminant pour veiller à ce que la Conférence des Nations Unies sur l'eau soit dûment coordonnée et

dotée d'un programme ambitieux, y compris durant les négociations ultérieures entre les États Membres sur la résolution 77/334 pour entretenir la dynamique sur cette question à l'avenir.

Nous remercions également le Président de ses efforts inlassables dans la perspective du Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra dans deux semaines, un événement crucial au cours duquel les dirigeants mondiaux doivent s'engager à sauver les objectifs de développement durable, notre feuille de route pour un avenir meilleur pour l'humanité. Et nous apprécions vivement les efforts qu'il a déployés pour faire avancer *Notre Programme commun* (A/75/982), notamment en veillant à ce que les États Membres mènent des débats animés sur le Sommet de l'avenir, le pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures. Tout au long de cette période, nous avons tous bénéficié de sa connaissance approfondie du rôle et de la mission de l'Organisation des Nations Unies.

Au nom de l'ensemble du système des Nations Unies, je vous remercie, Monsieur le Président, des efforts que vous avez déployés au cours de l'année écoulée. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec votre successeur, S. E. M. Dennis Francis, de la Trinité-et-Tobago, afin de poursuivre ce travail au cours de la prochaine session.

L'ONU a été créée précisément pour des moments difficiles comme ceux que nous vivons. Prenons tous l'engagement d'utiliser l'Assemblée comme un terrain d'expérimentation pour le multilatéralisme, de renforcer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



la confiance, la cohésion et la solidarité entre les nations, et d'élaborer des solutions qui profiteront aux populations et aux communautés du monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de sa déclaration.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis fier de me tenir devant les membres à l'occasion de la dernière séance de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale. Je voudrais partager cinq grandes réflexions avec les membres de l'Assemblée.

La première est que la coopération est indispensable à notre survie, quelles que soient les rivalités géopolitiques. De nombreux éléments de preuve scientifiques montrent que nous sommes bel et bien entrés dans l'ère de l'Anthropocène, une époque marquée par les effets irréfutables qu'a l'humanité sur la planète. Au début de mon mandat, j'ai invité les membres à envisager notre travail sous l'angle de la gestion des crises et d'une transformation au service de la durabilité. Une telle approche devrait nous permettre de remédier aux crises mondiales que nous avons nous-mêmes créées.

Les rivalités géopolitiques sont une réalité. Mais n'oublions pas qu'elles font obstacle à de nombreuses possibilités de solutions indispensables et de coopérations urgentes. Quand on fait passer un instant la transformation au service de la durabilité à l'arrière-plan, on constate alors que les luttes géopolitiques ou idéologiques poursuivent généralement des intérêts plus étroits, souvent à court terme. Pourtant, à la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue en mars, les membres ont démontré qu'il était possible de surmonter des divergences de longue date. Nous avons déjà prouvé que nous étions capables de rétablir la confiance et de nous appuyer sur nos points communs.

Cela m'amène à mon deuxième message, à savoir que nous sommes engagés dans une course contre la montre. Des changements climatiques et de la perte de biodiversité à l'éducation et à l'égalité des genres, nos possibilités d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 s'amenuisent. Finançons nos promesses, dans l'intérêt de chaque État Membre. Sommes-nous prêts à transformer les mesures nécessaires à la transformation au service de la durabilité en priorités budgétaires clefs, au niveau national et au sein des organisations internationales ? Soutenir le développement durable au moyen de réglementations appropriées, de financements,

du renforcement des capacités et du contrôle est l'une de nos tâches les plus urgentes. Ce qu'il nous faut mettre en œuvre sans délai, c'est ce que nous avons promis à nos 8 milliards d'actionnaires.

Nous commençons à accorder de l'importance à ce qui compte. Et nous comprenons de plus en plus qu'il faut dépasser le concept de produit intérieur brut pour appréhender les conséquences réelles et le coût total de nos actions, notamment tous les effets secondaires, positifs et négatifs, qu'ils soient voulus ou non. Cela signifie que nous commençons à faire confiance à la science et aux données. Les huit à 10 prochaines années seront cruciales pour notre avenir commun. Soyons clairs : le multilatéralisme est la seule option qui s'offre à nous pour faire face aux nombreuses crises qui secouent le monde.

Mon troisième message est que nous sommes tous responsables tant de notre action et que de notre inaction. Nous devons toujours accorder la même importance à nos responsabilités qu'à nos droits. Les trois piliers de l'action de l'Organisation des Nations Unies sont la paix et la sécurité, le développement et les droits humains. Le grand public estime que ce sont là nos responsabilités. Avons-nous été à la hauteur ? Face aux conflits qui font rage dans le monde entier, pouvons-nous prétendre que la Charte des Nations Unies est respectée ? La guerre en Ukraine, ainsi que les 51 autres conflits armés en cours, doivent cesser, en vertu de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Aujourd'hui, je demande de nouveau à tous les membres de mettre fin à la prolifération et aux armements nucléaires. L'Assemblée générale peut, en vertu de la Charte des Nations Unies, examiner les principes régissant le désarmement et la maîtrise des armements. J'encourage l'Assemblée à y réfléchir.

En décembre, 75 ans se seront écoulés depuis la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale. Cet anniversaire n'est-il pas l'occasion de rappeler que la sécurité de notre avenir dépendra de la manière dont nous assumerons nos responsabilités ? Il y a un an à peine, l'Assemblée générale a adopté une résolution historique, la résolution 76/300, dans laquelle elle déclare que le droit à un environnement propre, sain et durable fait partie des droits humains. Mais il faut dire clairement qui est responsable de sa mise en œuvre.

Il y a quelques mois, les membres ont décidé de demander l'avis de la Cour internationale de Justice sur les obligations des États à l'égard des changements

climatiques. Nous commençons seulement à comprendre et à analyser ce que les droits et les responsabilités signifieront au fil de la prochaine étape de l'ère de l'Anthropocène. De plus en plus, ce sont nos jeunes qui nous rappellent que nous n'avons pas agi. Ils nous tiendront pour responsables de notre inaction.

Mon quatrième message est que seules les solutions intégrées sont à l'épreuve du temps. Elles sont tournées vers l'avenir et capables d'absorber les chocs futurs. Le système multilatéral passe par une coopération à l'échelle mondiale, entre les pays et les régions, mais aussi entre les disciplines et les domaines, selon une méthodologie bien définie rassemblant les données et les tendances de ces différentes spécialités. De la lutte contre les changements climatiques et la cybercriminalité au respect des droits humains en ligne, en passant par l'utilisation de l'intelligence artificielle, nous devons nous rallier autour d'une approche globale. À l'extérieur de la salle de l'Assemblée, les gens ne voient qu'une seule ONU et s'attendent à ce que nous agissions ensemble pour contribuer à de véritables changements dans leur vie. La présente session s'est concentrée sur la recherche de solutions intégrées ayant une incidence concrète sur la vie des citoyens des États Membres. Nous savons que les processus isolés ne produisent que des résultats marginaux. Les solutions intégrées, je le répète, requièrent des données, du contrôle et des financements.

Au-delà du prochain Sommet sur les objectifs de développement durable, il appartiendra aux États Membres de donner vie à la transformation au service de la durabilité. Pour la survie de l'humanité, sont-ils prêts à la financer, dans chaque pays, en redéfinissant les priorités en matière de dépenses et en renforçant la coopération internationale en faveur de la durabilité ? Les membres feront-ils davantage un suivi de ce qui est mis en œuvre ? Peuvent-ils s'affranchir des cloisonnements artificiels au profit de solutions globales ? Si tel est le cas, le moment est venu de redéfinir nos priorités et nos actions. J'encourage les membres de l'Assemblée à continuer de mettre l'accent sur des solutions intégrées s'ils veulent obtenir les meilleurs résultats au regard de leurs ressources, et s'ils veulent changer la réalité.

Mon cinquième message est que nous devons réformer d'urgence l'Organisation des Nations Unies de manière à l'adapter aux défis de notre époque. Le premier avion à réaction au monde a transporté 36 passagers en 1952. Il s'agissait d'une avancée dans le domaine du développement technologique. Mais cela ne veut pas dire que nous pouvons utiliser cette technologie aujourd'hui pour

nous emmener sur Mars. Les temps changent et l'Organisation doit évoluer avec eux. Nous devons réformer le mode de fonctionnement de l'Assemblée générale. Il en va de même pour le Conseil de sécurité. Je sais que la Charte ne rend pas la tâche facile. Mais en attendant de la modifier, notre mission est de l'appliquer. Cela signifie qu'il faut éviter de le faire de manière sélective pour ce qui est de la gestion des conflits, des atrocités criminelles, du génocide et des autres crimes de guerre. Sinon, le Conseil de sécurité constituera plus un problème qu'une solution à l'instabilité de notre monde.

Comme on dit, le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer et le réaliste ajuste les voiles. Ajustons nos voiles, ici, à l'Assemblée générale. Ces questions illustrent le besoin d'intégration et de réforme dans l'ensemble du système des Nations Unies afin de rétablir la confiance dans l'Organisation et de préserver sa pertinence. Force est d'admettre qu'un organe directeur qui affiche plus de 180 priorités n'a pas d'orientation stratégique. Les débats hérités du passé et répétitifs absorbent une trop grande partie de notre temps. Certes, ils sont importants, mais doivent-ils nous empêcher de chercher à changer la donne en ce qui concerne notre situation actuelle et les nouvelles situations qui se profilent à l'horizon ? Nous ne pouvons pas passer à côté de l'essentiel. Si nous réaffirmons les vieilles positions issues d'anciens débats, nous perdons invariablement de vue les défis actuels. Qui en souffrira le plus ? Il ne fait aucun doute que ce seront les pays et les communautés les plus vulnérables. Je demande aux membres de garder cela à l'esprit lorsqu'ils sacrifient la collaboration et essaient d'en faire un jeu à somme nulle. Nous ne pouvons pas espérer obtenir des résultats différents si nous réaffirmons de manière rigide les mêmes positions, aussi anciennes soient-elles, et si nous nous en tenons aux formulations déjà convenues.

J'en viens à ma conclusion. Les rivalités politiques existeront toujours. Cela ne signifie pas que nous devons tomber dans le piège du jeu à somme nulle, dans lequel tout gain réalisé par un pays est la perte d'un autre. Un processus décisionnel intelligent, à commencer par un consensus sur les résolutions clefs, ici, dans la salle de l'Assemblée générale, est l'impulsion nécessaire pour que de nombreux acteurs dans le monde s'engagent à relever les défis à venir. Nous devons donner le ton et provoquer une transformation durable plus efficace qui soit mutuellement bénéfique pour chacun et chacune d'entre nous. Il faut s'y atteler dès maintenant, car nous sommes dans une course contre la montre. Il n'y a pas de plan B – pas de planète B – comme nous l'entendons souvent.

Le financement mondial n'est pas encore à l'oeuvre pour nous aider à lutter contre les changements climatiques ou à protéger les plus vulnérables, c'est pourquoi nous devons agir de toute urgence pour protéger notre survie commune. Notre action et notre inaction posent la question de la responsabilité à l'égard de la planète et d'autrui. Voilà en quoi consiste l'application du principe de responsabilité. Lorsque le droit international ou la Charte sont violés et que nous ne faisons rien, nous nous dérobons à notre responsabilité commune, nous fragilisons tous et toutes notre système multilatéral et nous trompons les peuples que nous représentons. Cette omission remet en question notre pertinence et notre raison d'être. C'est pourquoi cette formidable organisation doit se réformer au regard des défis d'aujourd'hui et de demain. Nous devons faire preuve de souplesse.

Comment pouvons-nous organiser la réforme ? Par la science, entre autres. C'est le message fondamental que j'adresse aux membres aujourd'hui, comme c'est le cas depuis que j'ai pris la parole dans cette même salle il y a un an (voir A/77/PV.1). La science est l'un des éléments les plus importants qui façonnent notre compréhension de la réalité, et c'est sur cette base que les décisions élémentaires doivent être prises. La science n'est pas omnipotente, mais elle fournit des informations objectives et des connaissances avérées. C'est un outil qui nous permet de tirer parti de notre coopération et de guider notre processus de prise de décisions. Elle ne va à l'encontre du patrimoine national ou culturel de personne. C'est le moyen pour nous de faire en sorte que nos décisions reflètent ce patrimoine. Nous avons laissé entrer la science au cours de cette session. Évitions de la refouler lors des prochaines.

Je voudrais maintenant dire quelques mots de remerciement à l'adresse des États Membres. Je tiens à leur rappeler que les résultats de leurs négociations, réunions et événements informels et thématiques constituent nos solutions aux problèmes du monde. Les résolutions de l'Assemblée générale représentent leur projet collectif et leur héritage commun. Au cours de ce mandat, j'ai nommé 30 personnes chargées de cofaciliter et de coprésider différents processus de négociation. Au nom de tous les membres de l'Assemblée, je les remercie, ainsi que leurs équipes, de leur dévouement et de leur détermination tout au long de l'année écoulée. Je les remercie tous et toutes de leur coopération. Je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux Vice-Présidents et Vice-Présidentes de l'Assemblée ainsi qu'aux Présidents et Présidentes des grandes commissions. Je remercie le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale de leur

confiance et de leur coopération franche et axée sur l'obtention de résultats. Je remercie également mes collègues du Secrétariat, en particulier le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, dont les conseils et le soutien m'ont été des plus utiles. Je tiens à remercier tout particulièrement les membres de mon conseil consultatif pour l'égalité des sexes. Je souhaite aussi remercier mon équipe. Si les membres ont apprécié le travail accompli par mon bureau au cours de ce mandat, l'appui qu'ils ont reçu, ainsi que les conseils et la créativité dont ils ont pu bénéficier, c'est parce que j'ai pu compter sur une très bonne équipe, composée aux deux tiers de femmes, dont un grand nombre de mères de famille. La session a même été marquée par la naissance de trois bébés, symbole d'espoir par excellence, comme pour nous rappeler à qui nous léguons ce monde.

Je souhaite à mon successeur, l'Ambassadeur Dennis Francis, président de la session à venir, une présidence particulièrement fructueuse, et je souhaite à tous les membres de connaître le succès et de prendre des décisions dont ils seront tous et toutes fiers. Que Dieu bénisse chacun et chacune, et que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Nous arrivons au terme de la soixante-dix-septième session ordinaire de l'Assemblée générale. J'invite les représentants et les représentantes à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent S. E. M. Dennis Francis, futur Président de l'Assemblée générale pour sa soixante-dix-huitième session, à faire une déclaration et à prêter serment, conformément à la résolution 70/305, du 13 septembre 2016.

M. Francis (*parle en anglais*) : Je m'engage solennellement à exercer en toute honnêteté, loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en ma qualité de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, à m'acquitter de ces fonctions et à régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation des Nations Unies et ce, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du Code de conduite du Président de l'Assemblée générale, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Dennis Francis, Président élu de l'Assemblée générale pour sa soixante-dix-huitième session, d'avoir prêté serment.

Clôture de la soixante-dix-septième session

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent le Président élu de l'Assemblée générale pour sa

soixante-dix-huitième session, S. E. M. Dennis Francis, à me rejoindre sur le côté de la tribune, afin de lui remettre le marteau.

Je déclare close la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 10 h 35.